

Sujet : Tr: Demande dossier cas par cas_Parking aerien public Patte d'Oie_Huez

De : "Autorite-environnementale - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE emis par LACOULOUMERE Paul - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE" <paul.lacouloumere.-ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 04/05/2018 11:38

Pour : LACOULOUMERE Paul - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE

----- Message transféré -----

Sujet : Demande dossier cas par cas_Parking aerien public Patte d'Oie_Huez

Date : Thu, 3 May 2018 07:00:55 +0000

De : "> SOUBRIER Laure (par Internet, dépôt

Répondre à : SOUBRIER Laure

Pour : 'ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr' <ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : CONTE Elisabetta, LEYDIER

Corinne, CANIVEZ Antoine

, MANTEAU Alain

, 'bardinal.consultant'

Bonjour,

Comme indiqué dans votre mail du 2 mai, je vous prie de trouver en pièce jointe le CERFA 1473403 dûment complété.

Concernant le mode de Transport Collectif en Site Propre une étude d'impact avait été menée et finalisée au mois de décembre 2016 et soumise à vos services.

Ce projet avait été soumis à Enquête Publique du 6 mars 2017 au 6 avril 2017 et avait obtenu un avis favorable.

Dans cette logique et afin de vous permettre une plus grande facilité de lecture et d'accès au document d'étude d'impact portant le projet de TCSP, je me permet de vous transférer ces éléments via votre plateforme Mélanissimo ce jour.

Je me tiens à votre entière disposition pour échanger et vous apporter toutes informations que vous jugeriez utiles.

Vous souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Laure SOUBRIER

Chargée de Mission Aménagement du Territoire

Tel : [REDACTED]

Fax : [REDACTED]

Mob : [REDACTED]

@ : [REDACTED]

New logo signature mairie

Mairie Huez - Alpe d'Huez

226 route de la Poste

38 750 Alpe d'Huez

De :"Autorite-environnementale - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE emis par LACOULOUMERE Paul - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE"
[<mailto:paul.lacouloumere.-.ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>]

Envoyé : mercredi 2 mai 2018 13:52

À : LEYDIER Corinne

Cc : FAUCON mireille (Chef de pôle) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE; MEINIER Yves (Chef de pôle adjoint) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE

Objet : Demande de complément concernant le dossier "cas par cas" : intitulé du projet ou du document / Huez (38) / n° de dossier 2018-ARA-DP-001216

Bonjour,

En application des articles L.122-1 et R.122-3 du code de l'environnement, vous m'avez transmis pour examen le dossier en objet.

Ce dossier a été reçu à la DREAL le 23/04/2018 mais ne peut être considéré comme complet à ce jour. Aussi, afin que votre demande puisse être instruite, je vous demande de bien vouloir envoyer les compléments suivants :

- intitulé du projet en première page du cerfa (voir PJ)
- dernière page du cerfa datée et signée (voir PJ)
- ce projet de parking semble lié à un projet de transport collectif en site propre ; dès lors il semble nécessaire de détailler l'ensemble des opérations composant ce dernier où de déposer un dossier au cas par cas couvrant l'ensemble de ce projet.

Afin que votre demande puisse être instruite, je vous remercie de transmettre votre dossier avec l'ensemble des compléments, par retour de mail à l'adresse ci-dessus (ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr <<mailto:ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>>).

Le délai d'instruction de 35 jours prévu pour vous informer de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale ne commencera qu'à compter de la réception par mon service du dossier complet.

Paul LACOULOUMERE est à votre disposition pour tout échange si nécessaire.

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service CIDDAE / Pôle Autorité environnementale
ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr <<mailto:ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>>

— Pièces jointes : —

CERFA 1473403.pdf

1,8 Mo